

## Robert Salais Monsieur Christian Topalov

## Protections sociales

In: Genèses, 18, 1995. pp. 4-5.

Citer ce document / Cite this document :

Salais Robert, Topalov Christian. Protections sociales. In: Genèses, 18, 1995. pp. 4-5.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes\_1155-3219\_1995\_num\_18\_1\_1272



## Protections sociales

es articles qui composent ce dossier s'attachent à remettre en cause des évidences historiographiques - celles que nous a laissées en héritage un demisiècle ou plus de systèmes de protections sociales fondés sur des principes d'assurance et de réglementation et gestion étatiques. Au moment où ces institutions sont soumises à des pressions multiples qui en ébranlent les règles, revenir sur leurs commencements n'est pas inutile.

L'enquête ne laisse indemnes ni l'épopée du progrès, ni la rhétorique du consensus national qui en aurait été le moteur. Notre voyage commence en Grande-Bretagne au moment où, en 1911, un système d'assurance obligatoire contre le chômage et la maladie commence à se substituer à (ou à absorber) une floraison de systèmes de type mutualiste, mis en place et gérés par des collectivités sociales autonomes. Humphrey Southall montre que ceux-ci, apparus dès le fin du xvII<sup>e</sup> siècle, sont en plein essor lorsqu'est créé le système d'assurance obligatoire. Celui-ci ne répond donc pas à un besoin insatisfait. Il engage une réorganisation en profondeur du rapport des salariés aux épreuves de la vie en spécifiant et isolant des risques sociaux. Il tend à codifier le fonctionnement du marché du travail, la défense professionnelle du salaire et des coutumes de travail. En France à la même époque, la République radicale étendait opiniâtrement une obligation publique d'assistance. Didier Renard établit que celle-ci – comme Outre-Manche l'assurance, notons-le – visait moins les indigents que les travailleurs, distinguait des risques, créait des droits et des devoirs. Ainsi l'opposition canonique entre assistance et assurance se brouille et le passage de l'une à l'autre n'apparaît plus comme le principe des «avancées» de la protection sociale, mais comme une lecture rétrospective. La discussion se poursuit – et se clôt provisoirement – avec un retour en Grande-Bretagne où, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, se met en place ce qu'on appelle le Welfare State. Noel Whiteside montre que cet «État du bien-être» est, pour une part, une construction rétrospective produite par l'historiographie. Ses institutions sont le produit composite d'une multitude de perspectives en conflit dans l'après-guerre sur la manière dont le bien-être devait être assuré. Étaient en jeu l'articulation, autour du salaire et du niveau de vie, des politiques sociales et des relations professionnelles, ainsi que la place respective de l'État central et de la libre négociation professionnelle. Les frontières et le contenu du Welfare State ne sont pas sortis tout armés du rapport Beveridge.





Les représentations communes, les théorisations classiques et l'historiographie traditionnelle des politiques publiques de protection sociale tendent à faire oublier que rien, dans tous ces processus, n'est écrit à l'avance, ni de façon définitive. Les «risques» à couvrir – vieillesse, maladie, chômage – n'étaient pas distincts au sein des *clubs* et societies. La diversité des formes de travail et des situations d'emploi entrait en conflit avec la formalisation de critères généraux d'éligibilité fondés sur la régularité du travail. L'existence d'institutions ouvrières pour une part autonomes, la force des conventions établies à la base dans les entreprises, les professions, les municipalités s'opposaient à une gestion des systèmes par des bureaucraties rationalisées et supervisées par des experts. Rompre le lien entre les formes de la protection sociale et la défense ouvrière du salaire fut, spécialement en Grande-Bretagne, un des enjeux des politiques sociales.

Le renouveau actuel de l'histoire des politiques sociales, que nous avons voulu illustrer ici, combine des approches autrefois spécialisées : une histoire sociale «par en bas» mettant en doute les catégories de l'entendement administratif ; une histoire politique intégrant des objets, des attentes, des acteurs habituellement exclus de l'analyse ; une histoire institutionnelle attentive à la mise en place des présupposés fondateurs ; une histoire économique s'intéressant à l'insertion des institutions sociales dans la régulation du travail et la variété des conventions économiques. Chacune à sa manière, ces études montrent bien que ce dont il s'agissait, c'était de tracer des catégories d'appréhension du «social» et de les transformer en réalités effectives et vécues. Figures conventionnelles et discursives sans doute, mais dont l'efficacité transformatrice dépendait du succès ou de l'échec de leur inscription dans des institutions ou des pratiques, dans des évidences partagées et des langages communs.

Lorsqu'il s'agira de la Grande-Bretagne, nous avons pris le parti de ne pas traduire nombre de termes désignant des notions ou des institutions : l'inconfort ainsi imposé au lecteur a pour compensation un moindre risque de ramener trop vite l'inconnu au connu, gommant ainsi les questions que posent à notre propre expérience nationale des catégories venues d'ailleurs.

Robert Salais et Christian Topalov